

Question écrite du 29 mars 2023 de M. Eric Bertinat: «Une drone d'idée».

La commandante adjointe de la protection civile (PCi) Ville de Genève va honorer une requête du Conseil administratif en mettant à sa disposition 100 hommes en soutien au spectacle de drones organisé le week-end de l'Ascension par la Ville. À noter que d'autres animations sont prévues autour de la rade du jeudi 18 au dimanche 21 mai, soit pendant les quatre jours. 300 000 personnes sont attendues.

Ainsi qu'il est indiqué sur le site de la Ville de Genève¹, la protection civile agit lors d'événements dommageables tels que:

- catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, etc.) et technologiques (par exemple augmentation de la radioactivité);
- situations d'urgence (épidémies, afflux de réfugiés, défaillance importante de l'infrastructure de l'information, etc.);
- conflit armé ou violence infraguerrillère (chantages exercés sur la Suisse depuis l'étranger, extrémisme violent, terrorisme, etc.).

Quelle que soit l'ampleur de cette manifestation, il ne s'agit pas d'une tâche essentielle pour la PCi Ville de Genève, qui plus est financée par l'assurance perte de gain (APG).

Le Conseil administratif peut-il m'expliquer sur quelle base légale s'appuie sa décision de convoquer un effectif aussi important de la PCi Ville de Genève, soldé et couvert par les APG?

Le Conseil administratif est-il convaincu que les 100 personnes astreintes à ce «service spécial» lors du grand week-end de l'Ascension sont pleinement consentantes?

Quel sera le montant total de cette manifestation, y compris la PCi de la Ville de Genève et éventuellement l'armée, sans oublier les versements APG?

Enfin, le Conseil administratif peut-il confirmer que:

- suite à cette mise sur pied, deux cadres de l'état-major ont démissionné;
- le programme des cours de formation a été annulé ou reporté, pour certains cours;
- une demande de renfort de l'armée a été adressée où va être adressée à Berne pour cette manifestation.

¹ Ville de Genève. *Protection civile*. <https://www.geneve.ch/fr/themes/securite-prevention/protection-civile> (consulté le 29 mars 2023)